

DÉCOUVERTE. Patrimoine religieux

Splendeur et misère des églises dans la Manche

NOS ÉGLISES nous passent près du cœur. Alors même que, dans la société française ultra-sécularisée le catholicisme est devenu minoritaire, l'attachement, et même l'attraction que les églises continuent d'exercer parmi nos concitoyens, y com-

pris les plus « détachés » de la religion, apparaît comme une énigme. Tout se passe comme si, par-delà la pratique et la croyance, ces lieux demeuraient pour une immense fraction de la population (identifiée comme catholique ou pas), une part d'un

héritage symbolique inaliénable.

Danièle Hervieu-Léger, de l'école des hautes études en Sciences sociales, a tenté de donner la clé de cette « énigme » lors du colloque qui eut lieu en 2017 à Cerisy-la-Salle sur le thème : « Que vont devenir les églises normandes ? »

L'église, aux temps pas si anciens de la Chrétienté, témoignait de la présence de Dieu au cœur des communautés de village, des bourgs, des villes ou de leurs quartiers, elle rendait visible, en même temps qu'elle l'inscrivait dans la longue durée, l'identité collective de ces communautés. « Prière faite pierre, l'église était aussi mémoire faite pierre : la prière s'est effilochée en même temps que montait l'indifférence, mais la mémoire collective a mieux résisté à l'usure de la sécularisation, constate D. Hervieu-Léger...

Cette mémoire s'est cristallisée dans le sentiment que l'église appartient comme un bien commun à la collectivité qui s'y reconnaît comme chez elle » (d'ailleurs, juridiquement elle l'est, puisque la commune en a la propriété). Et ces églises nourrissent des attachements aussi puissants chez les résidents secondaires en quête de leurs « racines », en particulier lorsqu'il s'agit de défendre une église en péril ou d'en revendiquer l'ouverture pour un mariage, par exemple.

Une grande enquête dans les diocèses de France

Entre novembre 2023 et mars 2024, s'est déroulée une grande enquête nationale destinée à recenser l'ensemble des biens du patrimoine religieux de France pour mieux connaître son étendue, faire un état des lieux précis, en déterminer les usages et empêcher sa désagrégation.

Répartis en six volets, l'inventaire soumis aux diocèses de France entendait s'intéresser au patrimoine religieux dans toutes ses dimensions : biens immobiliers, mobiliers, mais aussi le patrimoine immatériel. Notion introduite par l'Unesco, le patrimoine immatériel désigne en l'espèce « les traditions, les us et coutumes tirés de l'histoire de l'Église et rendues actuelles par une pratique contemporaine »,

Info diocèse

Sur votre agenda

- Dimanche 22 septembre à 16h : L'ensemble vocal A Piacere vous propose un concert reprenant des extraits des vêpres à la Vierge de Monteverdi (abbatiale de Lessay, entrée 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans).
- Pèlerinage à Fatima et Avila : du 9 au 15 octobre, le service des pèlerinages du diocèse propose une découverte culturelle et spirituelle de Braga, Porto, Fatima et Avila. Plus d'informations au 02.33.76.70.85 ou à pelerinages@diocese50.fr



Les églises sont le plus grand musée de France, par les œuvres conservées entre leurs murs. L'église de Carentan en atteste de façon remarquable, comme toutes les autres dans la Manche, des plus humbles aux plus solennelles. Studio Debaupre, Carentan

Notre-Dame de Carentan



Yvon Marie, président de l'Association de sauvegarde de l'église Notre-Dame, Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan, et Jean-Pierre Husson, de la Fondation du patrimoine, lors de la signature, en mai 2022, de la charte permettant la levée de fonds. DR

L'église Notre-Dame-de-Carentan qui dresse sa flèche au-dessus de la ville et des marais est une église splendide, élégante, aérienne, à la longue et riche histoire dont ses pierres témoignent, de l'âge roman au gothique flamboyant et de toute l'évolution de la liturgie du Concile de Trente. Épargnée lors des combats de 1944, elle est, avec la Trinité de Cherbourg, le seul témoin dans le Cotentin, de ce qu'était une église construite à la taille d'une ville, centre administratif d'une portion de la presqu'île (Saint-Malo de Valognes ayant subi une amputation définitive lors des bombardements de la ville). Une « petite cathédrale » dont la municipalité prend grand soin puisqu'ont été prévues dix années pour l'ensemble de sa restauration évaluée à 11 millions d'euros. En effet, classée monument historique depuis 1862, l'église Notre-Dame-de-Carentan a besoin de très importants travaux de réhabilitation.

Mobilisation pour la sauvegarde de l'église Notre-Dame

Pas question de laisser la municipalité seule face à la lourde responsabilité de remettre cette église de fierté dans sa primitive beauté. Elle a ses admirateurs, comme l'a été l'un de ses anciens titulaires, le Père Bernard Jehan, qui l'a célébrée par ses écrits. C'est aussi une chance pour elle d'avoir comme curé actuel le Père Daniel Jamelot, responsable de la commission diocésaine d'art sacré qui l'a reçue en 2022.

Cette admiration est largement partagée par les Carentanais et leurs amis sensibles à la beauté de cette église, mais aussi conscients, comme les élus municipaux, de sa fragilité. C'est pourquoi, en 2010 a été créée l'« association pour la sauvegarde et la restauration de l'église Notre-Dame de Carentan » qui a défini son but et ses actions pour « soutenir, promouvoir et participer à la restauration et à l'entretien de cette église, tant pour son patrimoine architectural bâti que pour son mobilier et des œuvres d'art » qui sont, rappelle l'association, propriété de la ville de Carentan. Concrètement, les concerts, les pièces de théâtre et autres manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe, comme les journées du patrimoine, servent à soutenir le travail engagé par la municipalité pour la sauvegarde de l'église. C'est ainsi que l'association a pu collecter et reverser à la ville de Carentan la somme de 34 000 € pour les travaux de restauration de la première tranche, celle du porche et des extérieurs de la nef au sud, et du portail à l'ouest. L'association collabore également avec la Fondation du Patrimoine pour lever des fonds supplémentaires. Ainsi, en mai 2022, le président de l'association, aux côtés du maire de Carentan, a signé une convention avec la Fondation du patrimoine permettant de collecter des dons qui compléteront les subventions de la DRAC (40 %) et du Département (25 %), le reste étant à la charge de la commune.

détaille le père Gautier Mornas, responsable du département Art sacré de la Conférence des Evêques de France. Cette enquête était donc l'occasion d'en savoir un peu plus sur ces traditions qui font vivre la pastorale et la mission. Pèlerinages, ostensions, processions, pardons locaux, crèches vivantes, rogations... Tous sont des moyens, souvent multiséculaires, de transmettre la foi catholique. « Votre diocèse connaît-il des fêtes patronales au retentissement large ? », « Votre diocèse est-il traversé par un chemin de pèlerinage ? », « Comment l'ensemble de ce patrimoine est-il valorisé ? », sont autant de questions posées aux commissions diocésaines d'art sacré.

Les églises dans la Manche

Il y a 1 013 édifices cultuels sur le territoire de la Manche, dont 725 lieux de culte public catholiques, la grande majorité dévolue aux 650 communes que comptait la Manche avant 1960, églises aujourd'hui réparties entre les 445 communes qui constituent le territoire de la Manche au 1^{er} janvier 2024. Ce qui signifie qu'un certain nombre de communes nouvelles ont la propriété et donc la charge de plusieurs églises : 6 églises pour Bricquebec-en-Cotentin, par exemple, 7 pour Sainte-Mère-Église, jusqu'à 19 pour la commune de La Hague !

L'enquête sur le patrimoine religieux a eu lieu dans la Manche et

ses résultats ont été présentés à l'évêque de Coutances, Mgr Cador le 28 février 2024. Elle était confiée à une commission coordonnée par le Père Daniel Jamelot, responsable de la commission d'art sacré. « À l'échelle de notre diocèse, souligne le Père Jamelot, cette grande enquête était ainsi l'occasion de proposer un premier état des lieux afin de prendre conscience des richesses et des difficultés que connaît ce patrimoine, mais aussi de faire se rencontrer différents partenaires. » Le constat qui s'impose : la grande et belle diversité de ce patrimoine. « Par exemple, nous avons la chance de compter de nombreux édifices datant de l'époque romane, mais aussi de magnifiques reconstructions d'après-guerre... Mais aujourd'hui, se pose la question de sa conservation, dans un contexte financier tendu que le phénomène de regroupement des communes accentue. Ainsi, cette enquête soulève aussi la question du devenir de ce patrimoine religieux et de la recherche d'usages compatibles entre le culte et le culturel pour maintenir ces lieux en vie. »

Pour Brigitte Galbrun, directrice de la Conservation des antiquités et Objets d'Art de la Manche, membre de la commission d'art sacré et de la commission d'enquête, « fédèrent beaucoup autour d'elles, personnes croyantes ou non ! Depuis 2015, on observe que le réseau des associations de sauvegarde locale du patrimoine s'est beaucoup étendu. Ces associations de bénévoles sont extrêmement importantes et permettent de faire remonter les difficultés et les inquiétudes quant aux différents édifices. La conservation de notre patrimoine est véritablement une œuvre collective. »

Et le Père Jamelot d'ajouter : « La communauté chrétienne a aussi un rôle à jouer, notamment en continuant d'y assurer, même humblement, une présence et une vie spirituelle, mais également en réfléchissant à des partenariats constructifs pour faire vivre ces lieux de manière à toucher le plus grand nombre, tout en étant soucieux et respectueux de la vocation première de ces édifices. »

• Jean MARGUERITTE

Billet spirituel

Grand parce que serviteur

Notre société semble promouvoir la culture du plus fort, du plus beau, du plus puissant, du plus rentable.

Or, est-ce vraiment ça la véritable vie des vrais gens ?

Il y a deux mille ans, les disciples ne semblent pas échapper à cette impasse.

Alors que le Christ, Fils de l'homme, annonce à ses proches la passion et sa résurrection, voilà que ses disciples se querellent quelque peu pour savoir qui d'entre eux est le plus grand. Raison valable à vue humaine. Raison anodine pour qui est de Dieu.

Celui qui est reconnu grand est

celui qui se fait serviteur de ses frères, serviteur de ses semblables. Pas si simple de se faire dernier pour être reconnu premier.

Le Christ Jésus, notre Maître et Seigneur, modèle et exemple, l'a vécu jusqu'au don de sa vie sur la croix pour le Salut de tous. À nous de mettre nos pas dans les siens. Nous sommes appelés à être, nous aussi, serviteurs de tous.

C'est beau mais exigeant à la fois.

Bon dimanche à tous.

• Père Cyril Moitié